



Insee Analyses Corse n°6 **« Les entreprises créées en Corse plus souvent pérennes que sur le continent »**

Ajaccio, le 19 mai 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Insee, en partenariat avec la CTC (ADEC) et la Direccte, a réalisé une étude issue des résultats de la 2^e vague d'enquête des entreprises créées en Corse au 1^{er} semestre 2010.

L'étude s'appuie sur les résultats de l'enquête Sine 2010 (Système d'information sur les nouvelles entreprises). Afin d'obtenir des informations représentatives au niveau régional, la CTC-ADEC et la Direccte se sont associées à l'Insee pour étendre l'échantillon national de l'enquête auprès des créateurs insulaires.

Cette étude observe les entreprises ainsi que le profil de leurs créateurs.

Les entreprises créées en Corse sont plus pérennes que sur le continent : 75 % sont toujours actives après trois ans d'existence contre 71 % au niveau national.

La Corse cumule ainsi un fort taux de créations d'entreprises par habitant et une meilleure survie de ces entreprises.

Dans la région, cette meilleure pérennité est portée par la plus forte résistance des projets modestes. Ainsi, ces entreprises pérennes se développent moins que sur le continent que ce soit en matière d'emploi, de chiffre d'affaires ou d'investissement.

La pérennité plus élevée des entreprises insulaires se retrouve dans tous les secteurs et quelles que soient les caractéristiques des créateurs.

Cette publication sera disponible sur www.insee.fr

le mardi 19 mai 2015 à 12h : [Accéder à Insee Analyses Corse \(numéro 6\)](#)

L'unité de communication : communication-corse@insee.fr